



RAPPORT D'ACTIVITES 2020 PEP « L'ENJEU »

imaje
intercommunale des modes
d'accueil pour jeunes enfants

« Léna

Tu as été une vraie surprise, ta maman est très jeune, elle a fait un déni de grossesse complet. Tu étais caché dans son ventre pendant neuf mois.

Ta Maman a cru avoir de grosses crampes au ventre ... mais non c'est le travail qui avait commencé, elle va accoucher à la maison.

A cause de la pandémie, ton papa et ta maman ont dû rester « enfermer » dans une chambre de la maternité, ils sont très jeunes et ils n'ont jamais vécu ensemble, ils se retrouvent avec une petite fille 24h sur 24 ensemble, sans visites.

Des disputes éclatent entre eux et le personnel est inquiet pour toi. Le SAJ est prévenu. La conseillère décide alors de nous mandater pour accompagner tes parents dans ton début de vie. Nous allons faire un petit bout de chemin avec toi et tes parents...

Tu vis avec ta maman chez ton grand-père maternel, c'est une maison pleine de vie, il y a aussi les frères et sœurs de ta maman.

Ta maman prend très vite son rôle de maman. Elle n'a d'yeux que pour toi, elle est fière, elle est protectrice envers toi, le lien se crée très vite.

Ton papa vient te voir, il est doux avec toi mais il a peur. Il a eu une enfance compliquée, il a peur de reproduire cela avec toi, d'être un mauvais père. Un service d'aide psychologique est mis en place pour aussi les aider avec ta venue « surprise », tes parents accrochent bien avec eux et un chouette travail est engagé.

Avec ton arrivée, il y a eu un élan de générosité autour de ta famille, tu reçois des vêtements et du matériel, tu ne manques vraiment de rien.

Ton grand-père est derrière ta maman mais elle fait preuve d'une grande maturité, elle fait toutes les démarches qu'il faut. Il garde sa juste place de grand-père.

Une crèche a été trouvée car ta maman doit retourner à l'école en septembre, elle souhaite obtenir son diplôme pour que tu puisses avoir une belle vie.

Tu grandis bien, tu évolues, ton lien avec tes parents est beau à voir, ils sont contenant avec toi, te parlent, te regardent et te câlinent tendrement.

Je suis là en soutien, je n'apporte pas grand-chose car ta maman m'étonne positivement à chaque fois.

Ton papa fait son chemin avec toi, il y a de beaux moments complices entre vous.

Je suis rassurée pour toi, tu es bien entourée.

Ça fait trois mois et mon mandat se termine, il n'y a plus nécessité d'un accompagnement intensif autour de toi et tes parents. Malgré ta venue « surprise », tout le monde est rassuré autour de ta prise en charge... ton dossier va d'ailleurs être clôturé au SAJ...

Je te souhaite, petite Léna, de continuer à recevoir tout cet amour de tes parents, de continuer de bien grandir et de t'épanouir dans ta vie de petite fille.

Marie »

INTRODUCTION

Le regard que nous portons, aujourd'hui, sur l'année 2020 nous laisse un sentiment bien différent des autres années. L'arrivée du Covid a bouleversé nos vies, notre quotidien, mais aussi et surtout nos pratiques professionnelles.

Dans l'accompagnement des familles avec des jeunes enfants, il nous a été très vite évident au début de cette crise, que nous aurions des difficultés de nous ré-inventer.

Comment accompagner la parentalité à distance ? Comment assurer une sécurité à un enfant/un bébé à distance ? Comment apporter du soutien, à distance, à une maman qui quitte la maternité avec des fragilités ? Comment travailler la mise d'un cadre/de limites à distance ? Comment accompagner les gestes du quotidien à distance ? Comment observer à distance ?

Etait-il possible de mettre en œuvre notre projet pédagogique en « distanciel » (terme très à la mode) ?

Nous avons bien tenté d'avoir une autre approche (coup de téléphone, vidéo à distance, ..) mais rien ne remplace l'approche humaine, le contact, la présence, la mise en mots,

Nous avons donc fait le choix de poursuivre nos interventions en famille, d'aller à la rencontre de ces familles/enfants déjà bien fragilisés par leur histoire, leur parcours.

Entre rencontres « masquées », « télétravail », organisation chamboulée, services réduits, nous avons tenté de continuer à apporter l'aide nécessaire aux familles et de préserver le lien indispensable à la mise au travail et à l'accompagnement des familles.

Un des enjeux principaux de nos interventions auprès des familles et des enfants est de les aider dans leur sécurité affective et en maintenant ce contact proche avec les familles, cette disponibilité, nous avons œuvré, chaque jour, à garantir cette sécurité de base, indispensable au grandissement de l'enfant.

Sabrina Dion, coordinatrice

1. DESCRIPTION DU PEP L'ENJEU

Notre Projet Educatif Particulier L'ENJEU est régi par « l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse » (A. Gt 15-03-1999 Mis à jour le 01-12-2013).

Au moment de la rédaction de notre PPP, nous avons souhaité rester fidèles aux mesures qui définissent les MIIF. Pour rappel, les services de Missions d'Intervention Intensive en Famille au moment de la demande d'agrément devaient être rattachés à un SAIE (Service d'Aide et d'Intervention Educative). En ce qui nous concerne, nous n'avons pu concrétiser cette démarche et nous avons dès lors présenté notre projet en PPP (Projet Pédagogique Particulier).

« L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant agrément du service « L'Enjeu » sis rue Albert 1er 9 à 5380 Fernelmont en tant que service qui met en œuvre un Projet Pédagogique Particulier » a été signé par Monsieur le Ministre-Président Rudy DEMOTTE et Monsieur le Ministre de l'Aide à la jeunesse Rachid MADRANE, le 20 juillet 2016.

Cet Arrêté précise que, Art 1 : L'Enjeu est géré par IMAJE qui en est donc le Pouvoir Organisateur, sous la Direction de S. COURTOY, Directrice pédagogique et C. GEORGERY, Secrétaire générale f.f. et S. DION, Coordinatrice de L'Enjeu. Il définit le cadre, à savoir, Art 2 : L'organisation simultanée de 12 prises en charge de type M.I.I.F. pour filles et garçons de 0 à 7 ans. Art 4 : Le service travaille sur la base d'un mandat d'une instance de décision qui est le conseiller de l'aide à la jeunesse ou le directeur de l'aide à la jeunesse. Art 5 : La mission du service consiste en une intervention intensive au sein de la famille ou du milieu familial du jeune permettant d'améliorer les conditions d'éducation et de soin des enfants... quand celles-ci sont compromises par le comportement de ses parents ...

L'intervention prend en compte l'ensemble de la problématique familiale et vise à offrir :

- Une alternative aux placements tout en tenant compte de la situation de négligence ou de maltraitance de l'enfant ;
- Un relais lorsqu'aucun autre service n'est en mesure d'apporter l'aide adéquate ;
- Une prise en charge d'urgence, le cas échéant.

La durée de la prise en charge est de 3 mois, renouvelable une fois, sauf pour les mandats relatifs à des situations d'urgence dont la durée est limitée à 15 jours sans possibilité de renouvellement. Le mandant motive l'intensité de l'intervention qui est de 5 heures minimum par semaine.

Pour les mandats de 3 mois, le service adresse mensuellement à l'instance de décision un rapport. Un rapport de clôture à l'échéance du mandat... Pour les mandats de 15 jours, un rapport quatre heures avant le rendez-vous chez le mandant.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code de l'aide à la jeunesse, il existe désormais 12 types de services agréés en FWB. Notre service fait partie des PEP (Projet Educatif Particulier).

« Coucou petit Joachim,

J'ai rencontré ta maman pour la première fois au SAJ, le conseiller était très inquiet pour toi, pour ton évolution. Tu avais des frères et sœurs déjà placés pour les mêmes inquiétudes. Tu vivais dans un monde de violences, de disputes et tes besoins d'enfant n'étaient pas respectés. Ta maman était aussi connue de la justice car elle fait beaucoup de « bêtises ». Ta maman avait « la tête vers le bas » et a promis qu'elle allait faire des efforts, qu'elle avait changé et qu'elle était d'accord de travailler avec notre service.

Quelques jours plus tard, je devais te rencontrer mais ta maman a annulé ma semaine de prestation pour cause de maladie. Nous nous sommes donc vu 15 jours plus tard.

Lorsque je suis arrivée, j'ai réveillé ta maman, toi, tu dormais encore profondément. Ta maman m'a alors raconté son histoire, tous les événements dont tu avais été témoin, toute la violence que tu avais déjà pu apercevoir malgré ton jeune âge, ton parcours en pouponnière dû au séjour en prison de maman, ton retour à la maison, ton papa qui ne veut pas de toi, ... Un bagage déjà très lourd à porter du haut de tes 4 ans et qui fait déjà partie de ton histoire.

Ne te voyant pas arriver après 1h30, j'ai demandé à ta maman qu'elle aille te chercher. Quand tu m'as vu pour la première fois, tu étais très impressionné, tu te cachais en dessous de ta couverture, ta maman criait beaucoup et te mettait des fessées lorsqu'elle ne savait pas te gérer. Tu n'as pas beaucoup de vocabulaire, tu connais quelques mots et fait des bruits pour t'exprimer. Tu me montres vite que tu es « accro » aux jeux vidéo de « grands » et dans tes gestes, je remarque beaucoup de violence.

Lorsque je renvoie ton comportement interpellant à ta maman ainsi que le sien vis-à-vis de toi, elle avoue te laisser beaucoup devant les écrans et concernant les fessées, elle ne comprend pas pourquoi elle ne peut pas.

Tu as l'âge d'être scolarisé, d'apprendre, de te faire des copains mais là aussi, je me rends vite compte que tu ne vas pas souvent à l'école. Avec ta maman, je vais rencontrer ton institutrice afin de faire le point et de lui faire prendre conscience que c'est important pour toi de t'ouvrir à l'extérieur. Ta maman est toujours d'accord lorsqu'elle est face aux adultes mais reprend rapidement de mauvaises habitudes. Tu vas très peu à l'école, tu n'as pas de rythme, tu vas dormir tard et te retrouve sans cesse devant les écrans.

Un lien se crée entre nous deux, tu m'attends lors de mes prestations car tu as compris que je joue avec toi. Quand je m'occupe de toi, tu te montres à l'écoute et je ne dois te faire aucune remarque concernant ton comportement. Ta maman n'en croit pas ses yeux, elle trouve des excuses, elle n'a pas le temps pour jouer avec toi car elle doit faire le ménage, elle a mal aux jambes, elle est malade,...

Lorsque je n'interviens pas dans la relation que tu entretiens avec maman, tu passes ton temps à crier, à demander son téléphone, tu ne connais rien d'autre et ta maman n'arrive pas à mettre des choses en place autour de toi.

Un jour, tu me fais comprendre qu'il y a eu de la violence à la maison, ta maman m'explique alors que le copain de ta sœur a cassé les portes et a frappé ta sœur, tu as tout vu et encore une fois, tu n'as pas été protégé de tout cela.

Un rendez-vous chez le conseiller est programmé rapidement car le milieu dans lequel tu grandis n'est pas rassurant.

J'essaie de discuter avec ta maman, de lui faire comprendre que l'environnement dans lequel elle te laisse n'est pas bénéfique et sécurisant pour toi, que la violence que tu vois et « subis » depuis longtemps a un impact sur ton évolution et tes apprentissages. Face à cela, ta maman se ferme, elle ne comprend pas pourquoi nous nous inquiétons et elle ne veut plus que je vienne car elle veut que tu puisses aller à l'école tous les jours. C'est la dernière fois que je te vois.

Nous nous voyons avec maman au SAJ, ta maman est fermée, elle ne semble pas comprendre les inquiétudes partagées par le SAJ et nous, elle tient un discours très incohérent, elle n'arrive tout simplement pas à se recentrer sur toi et ton vécu.

Tous les services autour de toi sont inquiets, nous ne pouvons plus collaborer, ta maman ne met rien en place malgré les multiples tentatives des différents intervenants. Ton dossier n'est alors plus entre les mains du SAJ.

Le parquet va prendre la relève, il va prendre les décisions à la place de ta maman.

Mon petit bonhomme, tu n'as rien demandé, tu évolues dans un monde d'adultes qui n'est pas capable de répondre à tes besoins. J'espère pour toi que tu vas évoluer positivement dans un environnement qui te donnera toute l'attention que tu mérites.

Je pense souvent à toi et je me demande de quoi ton avenir sera fait. Tu es fort, tu as beaucoup de compétences, tu mérites de pouvoir les développer dans un endroit serein, sécurisant et protecteur.

Sophie »

2. LES CAPACITÉS RÉSERVÉES

Nous travaillons dans le cadre des « capacités réservées » qui ont été déterminées par la DGAJ (Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse) comme suit :

Le SAJ de Namur à 9 places

Le SAJ de Dinant à 2 places

Le SPJ de Namur à 1 place

Le SPJ de Dinant à 0 place

Chaque début de mois, nous transmettons un mail aux différents mandants avec le récapitulatif du nombre de prise en charge en cours (tableau de rapportage) et éventuellement, le nombre de capacités réservées disponible.

Si un mandant a besoin de notre intervention et que les places qui lui sont dédiées sont complètes, il peut « négocier » avec son/ses collègue(s) des autres services pour obtenir un mandat, en fonction de nos disponibilités bien-entendu. Cette procédure est possible aussi pour le SPJ de Dinant qui n'a « reçu » aucune place de la DGAJ.

Nous prenons en charge 11 mandats de 3 mois et un mandat d'urgence de 15 jours. Celui-ci n'est pas spécifiquement attribué à un mandant.

« Chère petite Lalie,

Quand je t'ai rencontrée, tu n'avais que quelques jours. Ma collègue et moi étions mandatées pour un mandat d'urgence au sein de ta famille afin d'évaluer leurs capacités parentales.

L'histoire de tes parents était chaotique et les services sociaux s'interrogeaient sur les capacités de tes parents à s'occuper correctement de toi. Ton frère Néo de 5 ans était placé depuis déjà 3 ans pour négligence et insalubrité de l'ancien logement. Ta maman avait d'autres enfants, tous placés.

Nous avons donc rencontré tes parents à la sortie de la maternité. Tes parents avaient très peur des services sociaux, très peur d'un éventuel placement pour toi. Ils ont tout fait pendant les 15 premiers jours de notre mandat pour nous montrer que tout se passait bien pour toi et nous étions assez rassurés de comment ils te prenaient en charge et de comment ils t'investissaient.

Tes parents ne croyaient pas en nos observations positives et imaginaient que dès que nous allions être au SAJ nous allions dire que « tout allait mal ». C'est après ce premier bilan que tes parents ont compris qu'ils pouvaient nous faire confiance. Ils ont pu nous expliquer leur histoire et celle de ton grand frère décédé il y a deux ans à l'âge d'un mois car il était né lourdement handicapé et du parcours en enfer de tes parents à ce moment-là. En effet, après être restés à ses côtés à l'hôpital, ils ont dû lui dire « adieu », s'en est suivi une grosse dépression tant chez ton papa que chez ta maman et le placement de Néo.

J'ai alors entamé un deuxième mandat de trois mois.

Rapidement, je me suis aperçue que tu n'évoluais pas comme il fallait. Tu ne souriais pas, tu semblais ne pas entendre, tu ne suivais pas du regard. La TMS ONE était elle aussi inquiète et partageait nos observations. Nous avons également pu expliquer nos craintes et nos observations à tes parents. Nous avons alors décidé tous ensemble qu'il était nécessaire de te faire voir par un neuro-pédiatre.

Malheureusement (ou heureusement) ce rendez-vous n'a pu avoir lieu. Tes parents ont compris un jour que tu n'allais pas bien et ils t'ont enmenée à l'hôpital. Là, tout a été très vite. En quelques heures, l'équipe médicale a décidé de te transférer sur Bruxelles pour t'opérer d'une hydrocéphalie et cela dans le même hôpital où ton frère était décédé il y a deux ans.

Tes parents étaient au plus mal, à chaque étape ils me téléphonaient pour m'informer. En concertation avec l'équipe, nous leur avons proposé de les accompagner pendant ton opération. Ton papa tournait comme un lion en cage, ta maman essayait de rester calme mais je pouvais « sentir » toute son angoisse. Je ne pouvais rien faire pour toi mais je pense que ma présence a apporté à tes parents un soutien rassurant et contenant. Ils m'ont tous les deux remercié mille fois d'être venue et je suis certaine qu'ils n'oublieront jamais. Nous avons alors créé une réelle relation de confiance qui a sans nul doute impacté positivement le travail que je pouvais faire avec eux.

Ton opération s'est bien passée et rapidement, tu as pu rentrer chez toi. Il a fallu mettre des choses en place telles que des infirmières à domicile, un suivi chez un neuro-pédiatre, de la kiné Bobath. Nous avons accompagné tes parents dans toutes ses démarches, car pour eux, c'était compliqué de tout faire mais également de comprendre tes nouveaux besoins.

Ton papa avait peur de te porter dans ses bras à cause de ton drain, ta maman avait peur de ta cicatrice au cerveau. Il a fallu réapprendre certains gestes simples.

J'ai également accompagné tes parents pour les divers rendez-vous chez la neuro-pédiatre. Ceux-ci avaient peur de ne pas comprendre ce qu'elle disait. Chaque rendez-vous était source de stress, tes parents s'inquiétaient de savoir comment tu allais, comment tu allais évoluer.

Malgré leurs difficultés, tes parents t'ont observée, ils ont écouté les conseils de la kiné et reproduit les exercices à la maison. Ils ont mis des choses en place pour te stimuler.

Et puis, de jour en jour, nous t'avons vu sourire, rire et babiller, tu commençais enfin à vivre. Tes parents étaient émerveillés de tes progrès.

Notre mandat est arrivé à sa fin. Aujourd'hui, presque 6 mois après la fin de mon mandat j'ai toujours de tes nouvelles par tes parents. Des photos où tu es toujours plus souriante et où tu fais de plus en plus de progrès. Avant mon départ, nous avons mis la crèche en place en parallèle aux séances kiné indispensables pour t'aider dans les nouveaux apprentissages. Le suivi chez le neuro-pédiatre doit également se poursuivre pour « contrôler » ton hydrocéphalie et s'assurer de ta bonne évolution.

Tes parents peuvent être fiers d'eux et de ton évolution.

Bonne route petite Lalie

Ann

3. STATISTIQUES 2020

Voici le tableau de nos prises en charges pour l'année 2020

Nous avons géré 61 situations (59 situations en 2019) pour 4875 jours de mandats.
Soit un taux de prise en charge de 111,30 % (en 2019, 84,13 %)

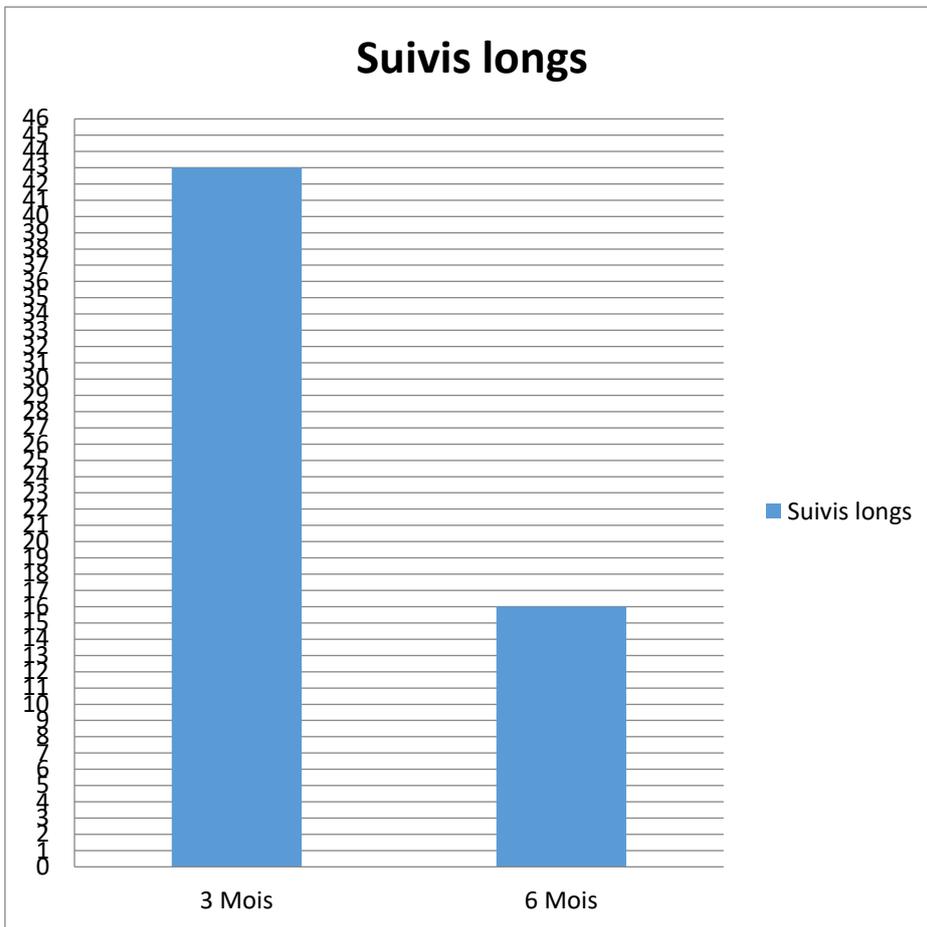
N°	Date de la demande	Date de PEC	Date de clôture	Fraterie	Date de naissance enfant	Mandants	Type de maltraitance					Type de mandats		
							Potentielle	Négligences graves	Psychologique	Physique	Orientation	Urgence (0,1)	Long (3,6 mois)	
1	23-08-19	30-08-19	24-01-20	0	03-07-19	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves	Psychologique	Physique	En cours	1	6	
2	25-09-19	15-10-19	27-01-20	2	07-09-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Psychologique	Passage en 38	0	3	
3	12-09-19	02-10-19	02-01-20	0	17-01-05	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Physique		En cours	0	3	
4	10-10-19	14-10-19	14-01-20	1	12-08-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	
5	10-10-19	14-10-19	14-01-20	1	15-05-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	3	
6	12-12-19	17-12-19	17-01-20	2	18-01-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	Eloignement familial	0	3	
7	12-12-19	17-12-19	17-01-20	2	05-04-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	Eloignement familial	0	3	
8	12-12-19	17-12-19	04-02-20	2	11-10-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	Eloignement familial	0	3	
9	21-11-19	11-12-19	11-03-20	1	20-09-13	SPJ Na	Avérée	Psychologique			En cours	0	3	
10	21-11-19	11-12-19	11-03-20	1	13-01-19	SPJ Na	Avérée	Psychologique			En cours	0	3	
11	19-12-19	02-01-20	28-02-20	0	26-11-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	Passage en 38	0	3	
12	23-06-20	29-07-20	29-01-21	0	26-11-19	SPJ Na	Avérée	Psychologique	Physique		En cours	0	6	
13	19-12-19	06-01-20	20-07-20	2	12-12-19	SAJ Na	Potentielle	Négligences graves	Psychologique		En cours	1	6	
14	19-12-19	07-01-20	04-02-20	1	01-10-15	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Passage en 38	0	3	
15	19-12-19	07-01-20	04-02-20	1	27-09-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Passage en 38	0	3	
16	19-12-19	09-01-20	09-07-20	4	06-04-18	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	En cours	0	6	
17	22-01-20	23-01-20	06-02-20	1	18-12-15	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Dossier classé	1		
18	13-01-20	04-02-20	06-03-20	4	20-12-19	SAJ Na	Avérée	Physique			Dossier classé	0	3	
19	31-01-20	04-02-20	04-08-20	5	12-06-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	En cours	0	6	
20	18-02-20	20-02-20	20-08-20	3	16-02-20	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	En cours	0	6	
21	24-02-20	27-02-20	28-04-20	1	29-04-18	SAJ Na	Potentielle	Psychologique			En cours	0	3	
22	24-02-20	27-02-20	28-04-20	1	16-02-20	SAJ Na	Potentielle	Psychologique			En cours	0	3	
23	04-06-20	05-06-20	09-07-20	1	29-04-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	En cours	0	3	
24	04-06-20	05-06-20	09-07-20	1	16-02-20	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	En cours	0	3	
25	25-02-20	09-03-20	08-04-20	3	08-10-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	Passage en 38	0	3	
26	17-02-20	05-03-20	05-06-20	0	05-07-19	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Physique		Eloignement familial	0	3	
27	06-02-20	03-03-20	19-09-20	2	14-02-19	SAJ Di	Avérée	Psychologique			En cours	1	6	
28	06-02-20	03-03-20	19-09-20	2	14-02-19	SAJ Di	Avérée	Psychologique			En cours	1	6	
29	16-03-20	23-03-20	10-09-21	2	10-10-17	SPJ Na	Avérée	Physique			Dossier classé	0	6	
30	30-03-20	03-04-20	03-07-20	0	27-07-18	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		Passage en 38	0	3	
31	14-04-20	16-04-20	16-07-20	0	06-04-20	SAJ Na	Potentielle	Psychologique			En cours	0	3	
32	24-06-20	29-06-20	14-07-20	2	18-06-20	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		Dossier classé	1		
33	03-06-20	05-06-20	04-09-20	1	07-10-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Eloignement familial	0	3	
34	07-05-20	19-05-20	22-06-20	0	30-11-19	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		En cours	0	3	
35	28-05-20	02-06-20	02-09-20	1	30-12-16	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		Dossier classé	0	3	
36	28-05-20	02-06-20	02-09-20	1	11-09-18	SAJ Na	Avérée	Physique	Psychologique		Dossier classé	0	3	
37	03-08-20	03-08-20	06-11-20	5	16-07-18	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
38	03-08-20	03-08-20	06-11-20	5	16-08-19	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
39	06-08-20	06-08-20	06-11-20	5	04-09-12	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
40	06-08-20	06-08-20	06-11-20	5	16-03-14	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
41	06-08-20	06-08-20	06-11-20	5	14-09-15	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
42	06-08-20	06-08-20	06-11-20	5	14-06-17	SAJ Na	Potentielle	Physique	Psychologique	Négligences graves	En cours	0	3	
43	03-08-20	21-08-20	27-10-20	0	06-01-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Passage en 38	0	3	
44	31-08-20	07-09-20	07-12-20	5 et +	26-07-16	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Passage en 38	0	3	
45	31-08-20	07-09-20	07-12-20	5 et +	09-07-18	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Passage en 38	0	3	
46	31-08-20	07-09-20	07-12-20	5 et +	23-06-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Passage en 38	0	3	
47	28-08-20	17-09-20	17-12-20	1	12-11-15	SAJ Na	Avérée	Psychologique			Dossier classé	0	3	
48	25-09-20	09-12-20	28-03-21	2	14-07-17	SAJ Na	Potentielle	Physique			En cours	0	6	
49	25-09-20	28-09-20	28-03-21	2	20-07-20	SAJ Na	Avérée	Physique			En cours	0	6	
50	25-09-20	28-09-20	28-03-21	2	20-07-20	SAJ Na	Potentielle	Physique			En cours	0	6	
51	18-09-20	01-10-20	31-01-21	0	12-12-17	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Dossier classé	0	6	
52	12-10-20	22-10-20	22-01-21	0	11-06-19	SPJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique	Physique	En cours	0	3	
53	28-10-20	29-10-20	29-01-21	0	21-10-20	SAJ Na	Potentielle	Psychologique			Dossier classé	0	3	
54	13-10-20	09-01-20	05-01-21	1	14-10-19	SAJ Na	Avérée	Négligences graves	Psychologique		Eloignement familial	0	3	
55	23-10-20	10-11-20	10-05-21	3	08-04-18	SAJ Na	Avérée	Psychologique			En cours	0	6	
56	28-10-20	17-11-20	17-05-21	1	04-03-16	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Physique	Abus sexuels	En cours	0	6	
57	28-10-20	17-11-20	17-05-20	1	08-06-17	SAJ Na	Avérée	Psychologique	Physique	Abus sexuels	En cours	0	6	
58	04-11-20	23-11-20	22-01-21	4	13-10-16	SAJ Di	Avérée	Négligences graves	Physique	Psychologique	Passage en 38	0	3	
59	13-11-20	23-11-20	06-01-21	2	21-08-20	SAJ Di	Potentielle	Physique			Passage en 38	0	3	
60	13-11-20	23-11-20	06-01-21	2	12-03-17	SAJ Di	Potentielle	Physique			Passage en 38	0	3	
61	13-11-20	03-12-20	07-12-20	2	21-08-20	SAJ Di	Avérée	Physique			Eloignement familial	0	3	

DURÉE DES SUIVIS 2020

Nombre total	61
Urgences	6
Urgence seule	2
Urgence + suivi	4

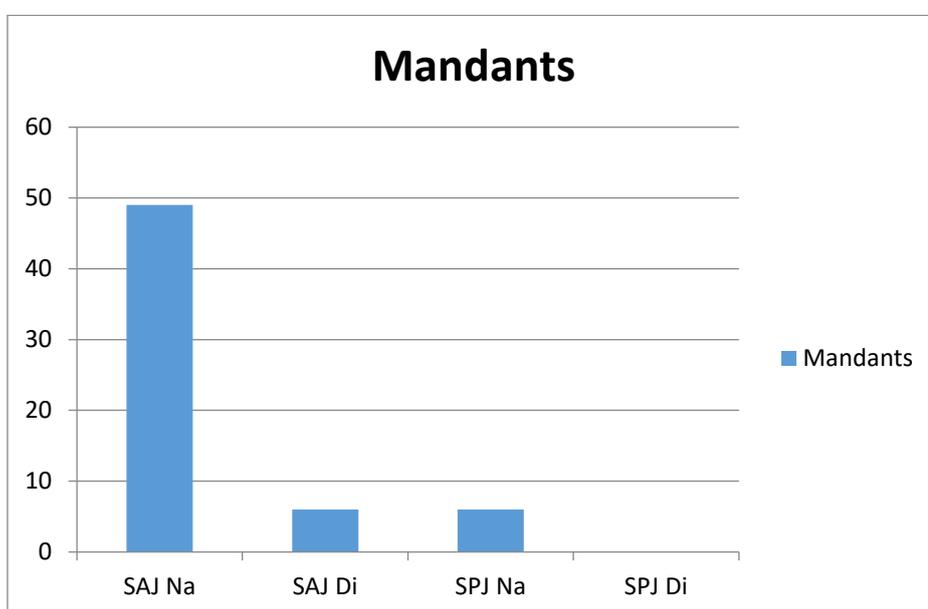
3 Mois	43
6 Mois	16

59



LES MANDANTS 2020

SAJ Na	49
SAJ Di	6
SPJ Na	6
SPJ Di	0

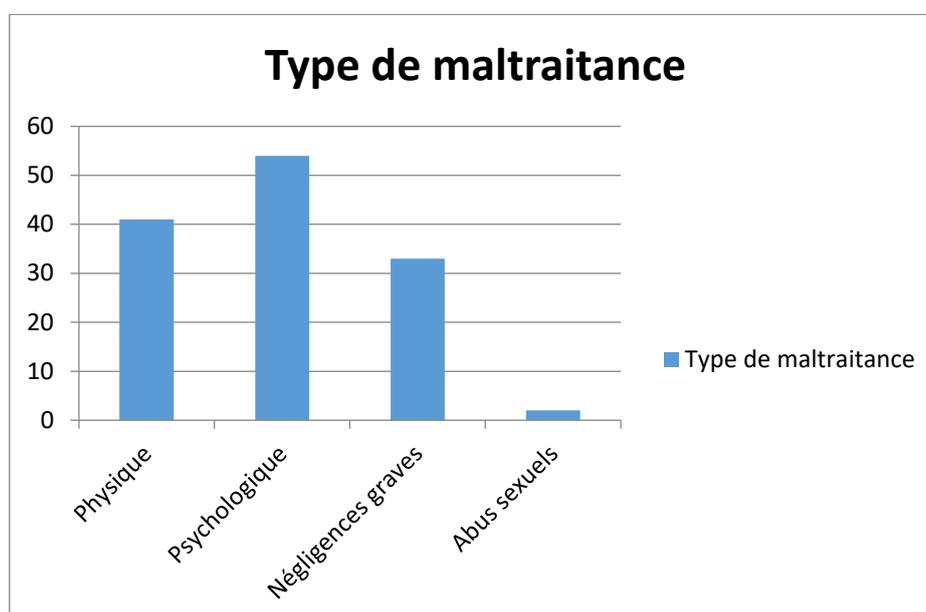
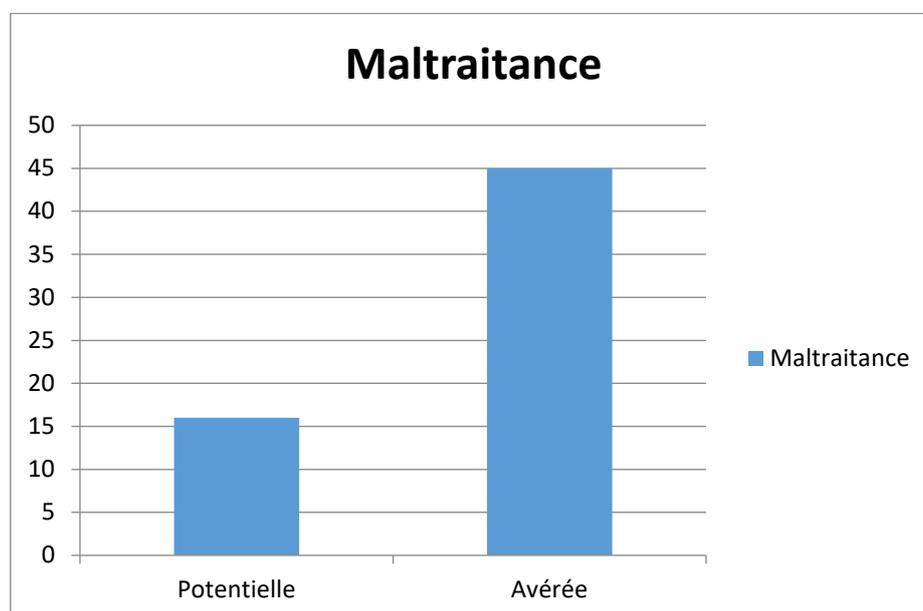


TYPES DE MALTRAITANCE 2020

Potentielle	16
Avérée	45

61

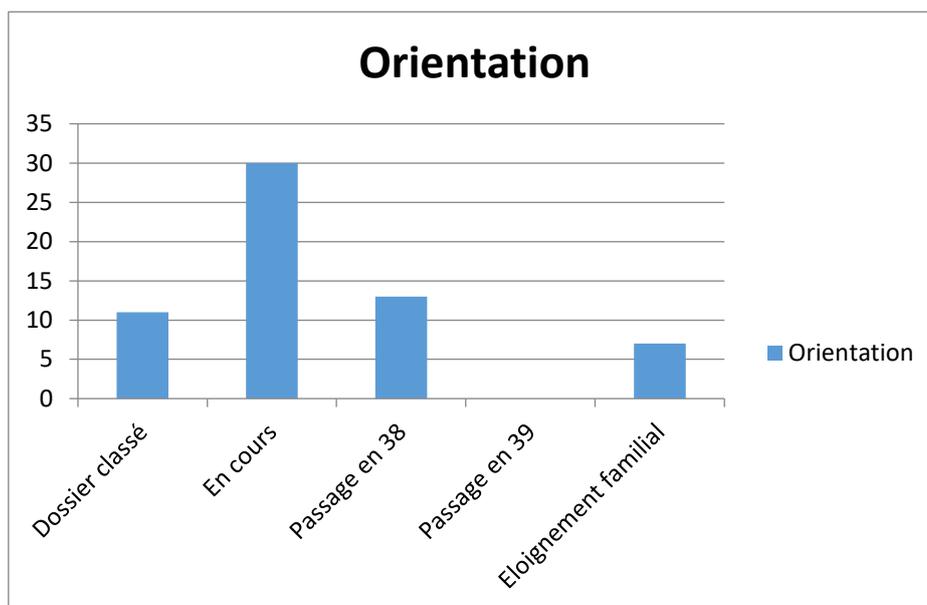
Physique	41
Psychologique	54
Négligences graves	33
Abus sexuels	2



ORIENTATION DONNEE A LA FIN DE NOTRE SUIVI EN 2020

Dossier classé	11
En cours	30
Passage en 38	13
Passage en 39	0
Eloignement familial	7

61



En ce qui concerne l'item « **dossier classé** » : la situation de l'enfant est classée au SAJ au terme de notre intervention.

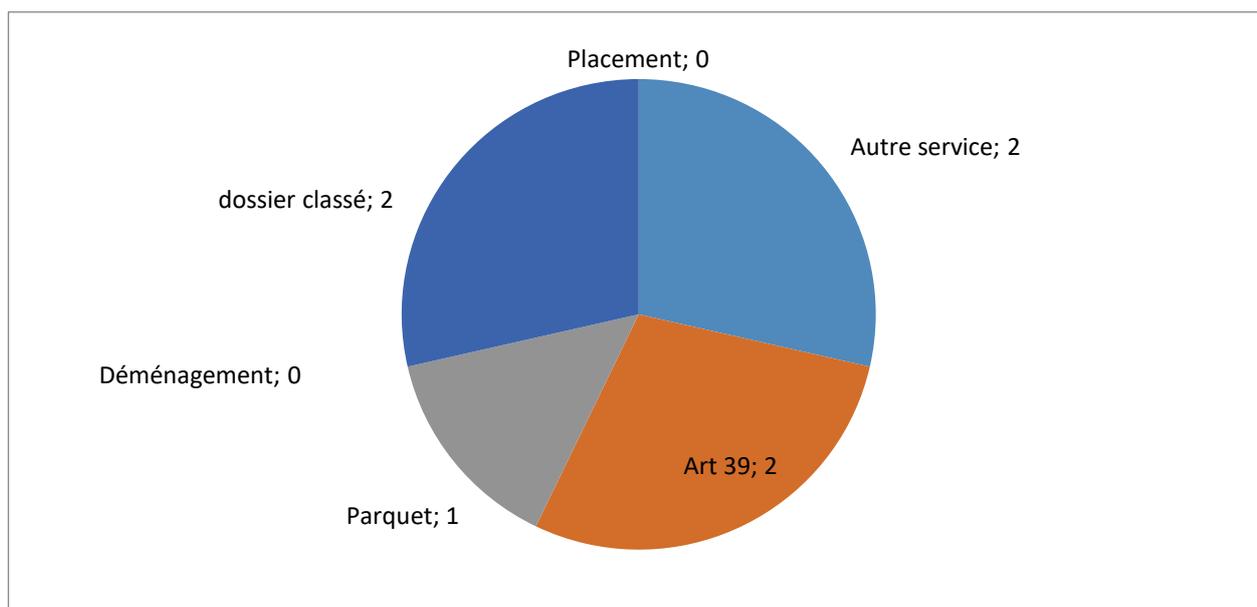
En ce qui concerne l'item « **en cours** » : La situation n'est plus prise en charge par notre service mais le SAJ suit toujours la situation et/ou un autre service a pris le relai (SAIE, COE, aide familiale, suivi ambulatoire, AVIQ, ...).

DELAI DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION EN 2020

En 2020, le délai moyen de prise en charge d'une situation est de **13 jours** (**contre 13 jours en 2019**). Ce délai correspond au temps entre la priorisation de la situation par le mandant et la date réelle de prise en charge de la situation.

SITUATION PRIORISEE ET NON PRISE EN CHARGE EN 2020

En 2020, 7 **situations** ont été portées à notre connaissance (**contre 14 en 2019**) et parfois priorisées par le mandant. Ces situations n'ont finalement pas été prises en charge par notre service et une autre orientation a été prise. *Il est à noter, qu'en moyenne, la durée entre le jour de la demande de prise en charge et le jour d'information de la non prise en charge est de 8 jours* (contre 22 en 2019). Il est important de prendre en compte cette donnée, dans la mesure où durant ce temps, il y a eu des réunions organisées, voire des contacts avec la famille et que ce temps était donc « bloqué » pour chaque situation.



« Cher Emile,

Je t'écris à toi mais j'ai également travaillé avec ton frère jumeau et ton frère de 3 ans ton ainé. J'avais envie de te raconter ton histoire mais à travers ton histoire la mienne également. En effet, qu'elle ne fût pas ma surprise à la lecture de la demande d'intervention. Pourquoi, être surprise me diras-tu ?

Tu sais, les familles que nous accompagnons ont bien souvent le même « profil » avec bien sûr leurs spécificités. Nous rencontrons majoritairement des familles précarisées, sans emploi, avec un parcours de vie fort compliqué pour une grande majorité d'entre elles, des ruptures, parfois de la violence ou de la maltraitance intergénérationnelle.

Ta famille à toi, ne ressemblait sur papier à aucune situation que j'avais déjà suivie. Ta famille à toi ce n'était pas une famille comme les autres. Tes parents étaient tous deux universitaire.

Nous intervenions pour une fracture du crâne sur ta petite personne, à peine âgé d'un mois au moment des faits. Personne n'avait pu donner d'explication sur cette fracture. Au moment des faits, tes deux grands-mères étaient au domicile de tes parents car elles étaient venues vous voir et aider vos parents car la naissance de jumeaux, ce n'est pas rien.

Tu a donc été hospitalisé d'urgence suite à ta fracture et quelques semaines après ton hospitalisation, le SAJ a décidé de placer tes deux frères à l'hôpital pour effectuer un bilan par l'équipe SOS enfants. Suite à ce bilan, le SAJ a autorisé votre retour à la maison mais avec deux services, d'une part le nôtre pour un suivi éducatif et d'autre part, un autre pour un suivi psychologique.

J'ai rencontré tes parents au SAJ avant votre sortie d'hôpital. Des parents fragilisés dans leurs fonctions, toujours en questionnement sur ce qu'il a bien pu t'arriver, en culpabilité de ne pas avoir pu te protéger, mais également en colère de ne pas savoir qui avait bien pu te faire cela.

Le jour de votre sortie d'hôpital, c'était un peu « l'ascenseur émotionnel ». Une telle joie se dégageait de tes parents mais également une grande peur, surtout en particulier une peur de ta maman qui ne savait pas si elle allait savoir s'occuper de vous deux en même temps et de votre grand frère, car votre papa recommençait le boulot dès le lendemain et que vos grands-mères étaient retournées à leur vie très rapidement après les événements.

Bien vite, j'ai compris que ma façon de travailler n'allait pas être la même que d'habitude. Tes parents connaissaient mille et une théories sur les enfants, de Montessori en passant par l'éducation positive,.... Votre appartement témoignait de ses traces, une tour d'observation Montessori à la cuisine pour votre grand frère, des lits cododo pour vous, un lit Montessori pour ton grand frère, des livres en tout genre, des jeux en bois,... Rien ne leur avait échappé.

Ils étaient très attachés à ces « théories » et pourtant ce qu'il allait falloir faire c'était trouver ensemble leur propre mode d'éducation.

Il allait aussi falloir soutenir tes parents pour qu'ils reprennent confiance en eux. Bien vite j'ai compris que si cette hospitalisation avait fait beaucoup de dégâts autour de la confiance de tes parents en leurs compétences parentales. Tes parents étaient aussi fragilisés par le discours des personnes proches autour d'eux, à force d'entendre, qu'ils ne s'en sortiraient pas seuls avec des jumeaux et un enfant en bas âge, ils avaient fini par y croire.

Et c'est ainsi, que nous avons cheminé tous ensemble, nous avons dégagé ce qui avait de l'importance pour tes parents et ce qui en avait moins. Nous avons décortiqué les avantages et les inconvénients de telle ou telle théorie.

J'ai pu apaiser ta maman sur ses craintes de vous gérer tous ensemble et cela simplement en écoutant son ressenti et ses angoisses en les apaisant si nécessaire et en trouvant ensemble de petites astuces pour gérer tout simplement le quotidien.

Ton grand frère me surprenait par ses compétences. Il n'avait pas trois ans et demi mais connaissait déjà tous les insectes et les animaux marins par leur nom spécifique. Les jeux mis à votre disposition étaient tous plus beaux les uns que les autres.

En parallèle à tout cela, j'ai pu voir comme tu grandissais bien, tu suivais ton frère jumeau comme si tu avais peur que tes parents constatent une différence entre vous et prennent peur. J'ai pu t'accompagner chez le pédiatre, le neuro-pédiatre, mais aussi chez le légiste, ces rendez-vous qui étaient tellement angoissants, cette peur au ventre que ta famille avait autour d'éventuelles séquelles. Mais toi petit bonhomme, tu étais un battant qui évoluait de jour en jour tel un poisson dans l'eau. Aujourd'hui tu as bientôt 7 mois et je m'appête à te dire au revoir à toi et toute ta famille. Tes parents ont parcouru un beau bout de chemin depuis « l'incident » et n'ont plus besoin d'aide. Ils ont repris confiance en eux, semble apaisés. Cette tragédie les a rendu plus forts et leur a fait prendre conscience de ce qui est réellement important dans la vie.

Sûrement ne sauront nous jamais ce qu'il t'est arrivé. Mais en tout cas ce que je sais, c'est que tu es entouré de parents qui t'aiment et qui prennent soin de toi. Ils ne veulent que ton bonheur et celui de tes frères.

Bonne route à toi petit Emile,

Ann »

4. SUIVI de Claude

C'est le SAJ de Namur qui nous a sollicités pour cette situation et notre accompagnement au sein de cette famille a duré 6 mois avec un relai au niveau du service Le Lien au terme de notre mandat.

Le contexte d'intervention :

Madame vit seule avec Claude (8 mois), Mathieu, 12ans (fréquente l'internat en semaine) et Germaine, 16 ans. Madame a également une fille majeure qui ne vit plus sous le même toit, Capucine, 17 ans qui est en SRJ et Franca (10 ans) placée en SRG.

La maman est accompagnée pour ses aînés depuis 2018 par un service d'accompagnement au domicile.

Suite à un rendez-vous chez la conseillère et au vu des inquiétudes des intervenants présents pour la fratrie, le SAJ a ouvert un dossier pour Claude.

La maman accueille des sdf dans son logement, sdf qui sont des consommateurs de drogue. Madame minimise alors l'impact de cet accueil sur les enfants et le service se questionne sur son rôle de maman, sur comment protège-t-elle ses enfants ? D'autant plus que Claude présente un retard de développement.

Le SAJ a sollicité l'intervention de notre service rapidement afin de réaliser :

- Un bilan de la situation de Claude ;
- Un bilan des compétences parentales ;
- Un soutien éducatif à la maman ;
- Et de s'assurer que Claude évolue dans un contexte positif en accord avec ses besoins.

Des aides familiales viennent également au domicile de la maman 1 fois par semaine.

Le positionnement de la maman :

Les premier mois, la maman a été présente à chacune de nos prestations. Elle se montrait à l'écoute des conseils donnés pour Claude. Madame se montrait fière des progrès de son fils et elle pouvait en l'absence de l'éducatrice reproduire les stimulations travaillées lors des prestations. Néanmoins, il était compliqué de travailler le quotidien avec elle car Madame ne faisait aucun lien entre les différents services qui venaient au domicile. Elle semblait être dans l'instant présent, dans du court terme. Pouvait-elle intégrer de nouvelles « pratiques éducatives » sur du long terme ?

Notre difficulté résidait aussi dans le fait que nous rencontrions une maman qui semblait dire « oui » à tout ce que l'éducatrice demandait. Nous étions clairement dans la même dynamique que celle exposée par l'ensemble des intervenants présents autour d'elle.

Notre questionnement se portait alors sur la capacité de Madame à pouvoir dire « non » lorsqu'elle se retrouvait face à des amis qui sont dans le besoin et qui lui font des demandes (logement, argent,...) et nous avons beaucoup de mal à faire la part des choses entre ce qui avait vraiment du sens et ce qui n'en avait pas pour Madame. Pouvait-elle se réapproprier ses compétences ou était-elle dans de la « pure reproduction » de gestes ou de stimulations ?

Au fil des interventions, nous avons vu une maman s'ouvrir à nous. Elle pouvait, confier des choses plus compliquées de son quotidien avec les enfants. Elle exprimait ses difficultés avec Mathieu, sa tristesse de ne pas voir Capucine et Franca suite au confinement et ses angoisses liées à la santé fragile de sa fille ainée.

Madame a pu mettre un réel sens à notre intervention grâce à l'évolution de son fils. Madame pouvait, en effet, constater les progrès de Claude suite aux stimulations proposées par l'éducatrice et appliquer les conseils non plus « pour nous faire plaisir » mais parce qu'elle y donnait un sens et que l'évolution de son fils était « visible ». Madame se montrait fière lorsque l'éducatrice soulignait les changements et nous rencontrions alors une maman qui se félicitait des stimulations qu'elle pouvait maintenir en dehors des prestations. Il n'était pas rare que Madame envoie des photos à l'intervenante pour lui montrer les progrès de Claude entre chaque prestation.

Au terme de notre premier mandat de 3 mois, même si nos observations étaient positives et que le travail était possible avec la maman, il semblait évident que « du travail restait à faire ». Il y avait lieu de consolider ce qui avait été travaillé et de préparer « l'après » intervention de notre service. En effet, il apparaissait que la maman devait être soutenue dans sa fonction parentale sur du long terme, qu'elle devait être « aiguillée » autour de l'évolution de son enfant et qu'elle devait pouvoir s'appuyer sur des « tuteurs » pour s'ajuster dans ses pratiques éducatives.

Madame a marqué son accord pour poursuivre notre intervention pour 3 mois.

Après 6 mois d'intervention, nous avons passé le relai au service Le Lien et nous avons fait 1 prestation commune afin de passer le relai, le témoin et définir ensemble les objectifs à poursuivre autour de Claude et de sa maman.

L'environnement :

Le logement était extrêmement précaire mais il était, néanmoins, possible pour l'éducatrice de jouer au sol avec Claude.

Les aides familiales étaient présentes pour « remettre » le logement en ordre et ainsi permettre à Madame d'avoir un autre logement plus adapté.

Le service d'accompagnement du CPAS accompagnait et soutenait Madame dans ce sens et des rencontres avaient lieu régulièrement autour des démarches pour les logements sociaux et autour de l'aspect administratif. Madame poursuivait sa gestion budgétaire avec le CPAS.

Les besoins primaires et affectifs de la famille/ les relations maman-Claude :

Au niveau de l'*hygiène*, Claude était toujours propre et vêtu adéquatement.

L'*aspect alimentaire* était compliqué. En effet, Claude avait commencé l'alimentation solide depuis peu de temps avant notre intervention. Il semble qu'il mangeait principalement du lait et des yaourts. Nous avons donc retravaillé l'alimentation et le rythme par la présence de l'éducatrice au moment des repas, de tableaux et de listes sur ce qu'un enfant peut manger à cet âge-là. Nous avons aussi participé à la réalisation des repas avec la maman.

Au fil du temps, nous avons pu observer que Claude mangeait plus de fruits et de légumes et moins de yaourt/gervais. Madame faisait un réel effort pour lui proposer des repas appropriés et diversifiés.

Au niveau du *sommeil*, au début de notre intervention, Claude dormait dans le parc au milieu du salon (car la fenêtre de sa chambre ne se refermait plus correctement, il y faisait donc froid) et il s'endormait principalement dans les bras de sa maman et buvait encore la nuit. Ensuite, il a pu s'endormir dans son parc simplement en le rassurant ou lui tenant la main. Il ne se réveillait plus la nuit et si c'était le cas, Madame ne lui rendait pas nécessairement de biberon de lait.

Claude avait un bon suivi *médical*, il était en ordre de vaccins, allait régulièrement à l'ONE et lorsqu'il était malade, Madame appelait le médecin et lui prodiguait les soins nécessaires.

Au niveau des *stimulations*, à notre arrivée, Claude n'était pas mis au sol. Son parc regorgeait de jeux et ne lui permettait donc pas de bouger adéquatement pour son âge. Il avait aussi beaucoup de jeux où il devait tenir debout (table d'activité, trotteur,...) ce qui n'était pas nécessairement adapté à son évolution. Nous avons donc travaillé le sol avec Madame, désengorgé le parc, amené des jeux correspondant à son âge, montrer à Madame comment jouer et le stimuler. Grâce au fait que Madame pouvait reproduire sans notre présence, nous avons pu observer l'évolution positive de Claude.

En terme d'*attachement*, Madame pouvait parler positivement à son fils, l'encourager lorsqu'il était au sol, le rassurer si elle devait quitter la pièce. Elle se montrait fière de lui lorsqu'il faisait de nouvelles choses. Madame se montre fort douce avec Claude mais pouvait aussi lui exprimer son mécontentement de manière juste et appropriée lorsque celui-ci arrachait les oreilles de son frère ou tentait de frapper.

Observations de l'évolution de Claude entre ses 8 mois et ses 14 mois :

Claude a toujours été un petit garçon souriant.

Les premières observations étaient inquiétantes au sujet de son développement global mais au fil des interventions, nous avons pu observer une évolution tout à fait positive de l'enfant grâce aux nouvelles stimulations et à la continuité apportée par la maman.

Claude aimait de plus en plus qu'on le mette sur son tapis de jeux au sol. Très rapidement, il a pu se retourner du dos au ventre de manière systématique et parvenait de mieux en mieux à se retourner du ventre au dos. Il cherchait de plus en plus à avancer. Claude passait alors les objets d'une main à l'autre et les explorait. Il commençait à se tenir de mieux en mieux assis et à attraper les objets à sa portée.

Nous avons vu une réelle évolution entre ses 10 mois et ses 12 mois. Il pouvait alors se mouvoir à 360 degrés. Il passait du dos au ventre et du ventre au dos avec aisance.

Il était alors capable de ramper et d'explorer son environnement. Il attrapait les objets et les manipulait de plus en plus finement (avec ses doigts et plus la paume de sa main). Il commençait à faire signe. Claude babillait de plus en plus et se manifestait pour se faire comprendre.

A un an, il faisait des progrès de jour en jour. Il pouvait alors se remettre debout dans son parc ou au fauteuil. Il cherchait son équilibre en ramassant des objets tout en étant debout. Il rampait de mieux en mieux et à toute vitesse.

Claude était assez réceptif aux nouvelles stimulations, il pouvait tenter de remettre des bouchons dans une boîte, il aimait le « vider/remplir » et se concentrait de longues minutes sur un jeu. Nous l'avons entendu dire son premier mot « maman ».

Il arrivait dans une période de test (essayer de tirer les cheveux, se retourner sur la table à l'anglaise, ..) mais il comprenait le « non ». Il évoluait, explorait maintenant son environnement et Madame apprenait à lui mettre des limites, à lui dire « non » quand c'était nécessaire.

Petite Géraldine,

Tu as rencontré notre service à 2 reprises, une fois à travers le SAJ et ensuite à travers le SPJ. Les services étaient inquiets pour toi, pour ton développement. Tes parents n'arrivaient pas à s'entendre, à se comprendre et dans leur relation destructrice, ils oubliaient tes besoins.

Après une énième dispute, ta maman décide de quitter ton papa et vous êtes logées en logement de transit, c'est à ce moment que notre service intervient pour la deuxième fois.

Ta maman a toujours accepté notre intervention et était toujours d'accord avec ce qu'on lui proposait. Elle avait aussi accepté de « travailler » avec un service plus thérapeutique pour l'aider à comprendre son histoire et à te protéger de ses compagnons « violents ».

Rapidement, nous avons fait connaissance, ton sourire, tes mimiques et ton air coquin égayaient mes prestations.

Je t'ai accompagnée à faire tes premiers pas, tu as découvert le plaisir du vider/ remplir, le son des objets, tu as toujours été réceptive et intéressée à tout ce que je te proposais. Ta maman, quant à elle, montrait beaucoup de fierté lorsque tu progressais à travers les jeux ainsi que dans ton quotidien.

Ton papa a toujours pris beaucoup de place dans mes prestations, il n'était pas là physiquement mais oralement. Ta maman avait besoin d'en parler. Au début, ta maman était catégorique, elle voulait vous protéger et disait beaucoup de mal de papa mais très rapidement, ton papa est revenu à la maison. Ta maman a toujours dit que leur histoire était terminée mais qu'il venait pour te voir. Tantôt elle avait des étoiles dans les yeux quand elle parlait de papa, tantôt elle était pleine de colère.

Un jour, tes parents se sont à nouveau disputés, ta maman a alors pris une grande décision, « ton papa ne te verra plus à la maison » mais ailleurs. En collaboration avec le SPJ, nous avons proposé la mise en place de visites encadrées pour que tu puisses continuer à le voir dans de bonnes conditions et en toute sécurité, bien loin des disputes de tes parents. Ton papa ne fera jamais le nécessaire pour te voir de cette manière, il refusera cette alternative.

Durant toutes ces semaines, tu prends ta place de petite fille, des liens se créent entre toi et ta maman. Maman peut dire n'avoir qu'une seule crainte, c'est d'être séparée de toi et pourtant...

Ton papa passe un week-end en prison. Durant ce séjour, il écrit beaucoup à maman, il dit se rendre compte de toutes ses erreurs du passé, il s'excuse et veut recréer une famille avec ta maman et toi.

Ta maman est toujours attachée à lui, elle dit en être toujours amoureuse. Ils décident alors de se remettre ensemble. Nous nous revoyons tous au SPJ, nous évoquons nos craintes, la jalousie de papa et de maman, ta place aux côtés de tes parents,... Ils sont tous les deux certains, ils veulent reformer un couple, ils disent avoir beaucoup parlé et veulent oublier le passé et vivre un avenir heureux.

Vous quittez alors votre logement de transit, vous emménagez chez ton papa car il a un appartement 2 chambres. Les choses se font vite, rien n'est prêt pour toi. Tu dormiras d'abord avec eux et puis dans un lit dans leur chambre car il y a « des affaires dans la deuxième chambre ».

Ton papa est d'accord que je vienne chez lui mais se montre peu disponible pour l'accompagnement prétextant son travail. La première fois que je l'ai vu, ton papa a voulu me montrer le tableau idéal de la famille parfaite, il jouait et rigolait avec toi et ta maman arborait un large sourire.

Malgré cela, je restais inquiète pour toi.... Toi qui jusqu'ici avait bien évolué... Tes besoins de stimulations changeaient et malgré mes observations, mon retour à tes parents, rien de nouveau ne s'offrait à toi.

Ton sourire s'éteignait peu à peu, tu te montrais grincheuse lors de chaque prestation et tu ne voulais plus faire de sieste.

L'ONE venait de constater une perte de poids chez toi.

La veille du réveillon de Noël, je suis venue vous rencontrer et en passant la porte, j'ai vite réalisé que votre famille n'était pas celle que ton papa avait voulu me montrer. Tes parents se disputaient, ils étaient jaloux l'un de l'autre et se faisaient plein de reproches. Ils criaient, ta maman pleurait et toi tu faisais comme si de rien n'était. Lors de cette soirée, j'ai appris que maman m'avait « menti » durant une grande partie de mes prestations, ils ne se sont jamais réellement quittés, ils ont privilégiés leurs relations et ne t'ont jamais protégée de leurs conflits.

Suite à cet événement, le SPJ a demandé à ta maman de chercher une maison maternelle.

Lorsque je suis revenue une semaine plus tard, vous viviez toujours chez papa. La porte franchie, j'ai retrouvé ta maman avec un œil au beurre noir que papa lui avait fait le matin même en ta présence.

Vous ne pouviez plus rester là, nous devons te protéger de ce climat de violence et t'apporter de la sécurité. Je vous ai alors accompagnées toute la journée... entre dépôt de plainte, constat médical et je vous ai emmenées à l'abri en maison maternelle.

Ma petite Géraldine, toi qui grandit à travers ce monde d'adultes submergés de conflits, j'espère que ta maman va comprendre et savoir te protéger.

Tu es une petite fille pétillante et tu possèdes plein de compétences, tu es tiraillée dans le conflit des adultes depuis ta naissance. Je ne peux te souhaiter que de trouver une juste place et de pouvoir bien grandir. Je pense souvent à toi, espérant que tu vas arriver à trouver un équilibre dans ce monde qui est le tien. J'espère que ta maman va réellement prendre les aides qui se trouvent autour de vous et ainsi pouvoir t'aider à te construire correctement.

Sophie »

5. NOS FORMATIONS/ACTIVITES EN 2020

Vu le contexte Covid, les formations/rencontres prévues ont été annulées ou reportées à une date ultérieure ou encore données par vidéo conférence.

- Supervision par le service Atouts par vidéo conférence ;
- Participation en tant que membre au CA (en tant que secrétaire) et AG de l'asbl SYPA (Synergie et Participation). Sypa regroupe l'ensemble des services agréés du secteur de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement judiciaire de Namur ;
- Participation au groupe de travail SYPA « collaboration mandant » ;
- Coursus de 10 jours donné par le CEFORM, suivi par la coordinatrice sur « L'intervention systémique et stratégique au service de la prévention, l'aide et la protection de la jeunesse » ;
- « Soutenir la confiance en soi des parents », 2 journées données par le service Atouts ;

6. NOS PROJETS/PLAN DE FORMATION POUR 2021

- *Supervision par Atouts, Christine Degraux, 1 x/mois ;*
- *Adhésion à la FLAJ et participation aux réunions plénières ;*
- *Conseil pédagogique avec tous les membres du personnel ;*
- *Poursuite des différents groupes de travail avec SYPA ;*
- *Participation aux rencontres SYPA ;*
- *Journée SYPA à la Marlagne ;*
- *Inscription à des formations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ;*
- *Rencontre avec l'AMJ (Accueil multifamiliale de jour)*

« Léo,

Bien avant notre rencontre, ton histoire est déjà bien compliquée.

Tu avais un frère jumeau qui est décédé à la naissance.

Ta maman était dépassée, fatiguée physiquement et psychiquement. Elle a alors confié ton frère et ta sœur à des amis.

Toi, encore si petit, c'est ta grand-mère maternelle qui a pris le relai.

Ton frère et ta sœur ont subi de graves maltraitements de la part de ses « amis » et ils ont alors été placés en famille d'accueil d'urgence.

Pour te protéger, le SPJ t'a confié officiellement à ta grand-mère.

Tu n'as pas subi de maltraitance physique, mais tu as connu de la grande négligence. Ta maman était malade psychiquement et avait des soucis de santé, elle ne prenait pas soin d'elle, ne se soignait pas.

Quand je fais ta connaissance, tu as 22 mois et tu ne fais pas encore grand-chose, tu ne sais pas encore te retourner par exemple, tu restes sur ton dos.

Mais tu es un battant, tu veux avancer dans la vie. Très vite, tu vas apprendre, évoluer, on va vite te retrouver sur le ventre et puis te voir te mettre à ramper.

Ta grand-mère te stimule beaucoup.

Même si ils sont séparés, ton grand-père maternel est aussi présent pour toi, il peut prendre le relai, tu y passes une partie de tes week-ends.

Tu as aussi un jeune tonton de 12 ans à la maison, il joue beaucoup avec toi et cela te stimule.

Cette situation est compliquée à vivre pour tes grands-parents, ils voudraient que ta maman reprenne sa place, qu'elle s'occupe de toi. Ils sont aussi très en colère de ne pas avoir de droit de visite pour ton frère et ta sœur.

Au fil de mes interventions, tu continues d'évoluer, tu m'épates chaque jour et puis un jour tu te mets à marcher Quelle victoire

Un soir, ta grand-mère m'a appelé en pleurs, ta maman était décédée, tes grands-parents sont effondrés. On essaie d'être là, de les écouter et puis surtout, on met des mots sur cette souffrance visible... tu es petit, mais nous savons que, malgré ton jeune âge, tu comprends ce qui se passe autour de toi... c'est important pour nous que tu ne te rendes pas responsable de la tristesse des adultes et que tu puisses entendre que ta maman n'est plus là.

Tu es toi aussi en souffrance avec ce qui arrive... Certes, tu marches, mais tu as du mal à te poser, je te sens en colère... nous continuons alors de mettre des mots sur ce que tu vis, sur tes émotions....

J'essaie aussi d'être à l'écoute pour ta grand-mère, de l'aiguiller, de répondre à ses questions, d'entendre sa colère vis-à-vis du SPJ et des décisions, de sa tristesse ... Ce décès ravive beaucoup de choses chez tes familiers...

Petit à petit, ensemble, nous arrivons à jouer au sol avec toi, tu arrives à te poser un peu plus. Nous vivons de chouettes moments, tu es drôle, tu me fais des blagues.

Il y a aussi des petits mots qui commencent à arriver. Tu es un petit garçon souriant et tu crées un vrai lien d'attachement avec tes grands-parents.

Et puis, nos 6 mois de mandat touchent à leur fin.... Toi qui a connu tant de séparations douloureuses, je prépare mon départ, on va se séparer doucement, notre mandat a été intense, mais qu'est-ce que je suis fière de ton évolution.

Ta famille a encore besoin d'aide, d'être aiguillée, de recevoir des conseils pour ton bien être et pour aider tes grands parents à comprendre le rôle qu'on leur a confié... Ils sont maintenant ta famille d'accueil et un service d'accompagnement en accueil familial va prendre le relais.

J'espère que tu pourras grandir sereinement, qu'on t'expliquera ton histoire, celle aussi de ta maman, qu'on te laissera avoir des contacts sereins avec ton frère et ta sœur même si la route est longue.

Moi petit Léo je te souhaite de pouvoir enfin te poser, de grandir du mieux que tu peux, de garder cette envie d'avancer et surtout de garder ce merveilleux sourire qui te rendait si craquant.

Marie qui a fait un petit bout de chemin de ta vie avec toi »

7. LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENJEU

Nom – Prénom	Qualification	Date d'entrée en fonction	Horaire hebdomadaire presté (en h/sem)
GEORGERY Carine	Orthopédagogue	06/12/1989	38h00
COURTOY Sylvie	Psychologue	04/10/1990	38h00
DION SABRINA	Coordinatrice	15/01/2001	38h00
HOSLET Ann	Educateur Spécialisé	29/10/2001	38h00
BIAMONT Sophie	Educateur Spécialisé	02/03/2020	38h00
BALTHASART Marie	Puéricultrice	01/10/2010	38h00
GRIS Sandrine	Rédacteur	15/09/2014	9h30

8. FOLDER et R.O.I.

Lors de chaque nouvelle prise en charge, nous expliquons et donnons ces 2 documents :



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR PRECISANT LES ENGAGEMENTS DU SERVICE, DU JEUNE ET DE SA FAMILLE

Dans toute prise en charge, nous veillerons à établir une collaboration satisfaisante afin que l'aide apportée soit la plus efficace possible et réponde aux besoins et attentes de chacune des parties. Sachant que tant les instances mandantes que la famille, le jeune et notre service sont liés par un contrat de base commun.

Notre accompagnement est basé sur les quinze articles du Code de Déontologie de l'Aide à la Jeunesse qui régissent la base du travail de l'intervenant.

Dans le travail que nous allons réaliser ensemble, nous attendons que:

L'intervenant s'engage:

- A informer de ses coordonnées et des modalités pratiques d'intervention. Un folder est remis lors du premier entretien ;
- A laisser l'opportunité à la famille de s'exprimer, de se faire entendre et d'être écoutée. Il est tenu au secret professionnel. Il clarifie ce qu'implique le devoir d'information à l'autorité mandante en lien avec la confidentialité des interventions ;
- A lui rappeler ses droits et obligations et à veiller à l'en informer clairement ;
- A ce que la famille comprenne bien la portée de la mesure d'aide qui lui est accordée ou imposée et qu'elle soit effectivement associée aux décisions qui la concernent selon l'article 8 du Code de Déontologie ;
- A lui expliquer chaque rapport d'évolution qu'il rédige et qui est ensuite envoyé exclusivement à l'autorité mandante ;
- A garantir le respect, sans discrimination d'aucune sorte, et demande à tous d'avoir une attitude respectueuse à l'égard des personnes ;
- En cas d'absences répétées aux rendez-vous, à informer l'autorité mandante, et à demander le cas échéant une renégociation de l'accord devant les instances mandantes, voire même la mise à terme anticipée du contrat d'aide ;
- A faire un retour de ses observations en fin de chaque intervention.

Le service attend de la famille qu'elle s'engage :

- A prévenir l'intervenant ou le service en cas d'empêchement afin de pouvoir prendre d'autres dispositions ;
- A respecter les rendez-vous pris de commun accord avec l'intervenant ;
- A éviter toute attitude déplacée, comme la violence, l'agressivité, la prise d'alcool ou de drogue, entravant le bon fonctionnement des entretiens. Dans le cas contraire, l'intervenant pourrait mettre fin à l'entretien. En cas de récurrence, il pourrait revoir les termes du mandat ;
- A interpellé les intervenants et/ou l'autorité mandante si elle estime que les interventions ne répondent pas à ses attentes ou qu'elles ne sont plus nécessaires.

Folder face A et face B :

L'Enjeu, c'est une équipe pluridisciplinaire de travailleurs psycho-sociaux ayant comme compétences:

- Une approche spécifique de la petite enfance, de l'enfance,
- Le respect des valeurs de chacun tout en veillant au bien-être de l'enfant, du jeune,
- Une capacité de remise en question,
- Une approche créative du travail,
- L'humilité et l'écoute,
- L'empathie nécessaire à l'accompagnement,
- Dans le respect du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse.



« Une société donne sa dimension à la manière dont elle pourvoit à son enfance »



« L'ENJEU »

Travaille dans le respect de l'application du décret de l'Aide à la Jeunesse du 04 mars 1991

0496/77.23.02.
lenjeu@imaje-interco.be

PO IMAJE:
Rue Albert 1er,9
5380 FERNELMONT
081/40.91.60.
www.imaje-interco.be

L'ENJEU



**Des attitudes à comprendre,
des liens à construire,
un soutien à apporter,
des compétences parentales à valoriser,
une autonomie à soutenir ...**

Nous travaillons sur l'ensemble du canton de Namur et en partie sur le canton de Dinant.

Nous proposons 2 types d'intervention:

- ★ Soit une prise en charge de 3 mois renouvelable 1 fois ;
- ★ Soit une prise en charge de 15 jours pour des situations d'urgence.

Nous proposons un accompagnement socio-éducatif d'enfants de 0 à 6 ans au sein de leur famille lorsque ceux-ci sont en situation de négligence et/ou de maltraitance potentielle ou avérée.

Nous intervenons de manière intensive en famille au minimum 5 heures par semaine par famille pour 12 situations.

★ TRAVAIL SOUS MANDAT DU CONSEILLER OU DU DIRECTEUR DE L'AIDE A LA JEUNESSE

★ TRAVAIL DE RESEAU

★ EMPATHIE

★ TRAVAILLER LE QUOTIDIEN

★ SECRET PROFESSIONNEL

★ SOUTIEN INDIVIDUALISE

★ TRAVAIL DE RESEAU

★ COMPAGNONNAGE

★ TRAVAIL RELATIONNEL

★ LE PARENT EST ACTEUR DU CHANGEMENT

★ RESPECT

★ TRANSPARENCE

★ S'APPROPRIER OU SE REAPPROPRIER SES COMPETENCES

Nos objectifs:

- ★ Prévention éducative
- ★ Aide au nursing et à la stimulation
- ★ Renforcer les compétences parentales
- ★ Aide à la gestion du quotidien
- ★ Soutenir la place de chacun
- ★ Respect des besoins primaires et relationnels
- ★ Réintégration

Nos missions ont pour objectif:

- ★ Soutien à la création d'un lien parents/enfants
- ★ Accompagnement dans la mise en place d'un cadre éducatif
- ★ Accompagnement dans la gestion du quotidien avec les enfants